

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA.-

(*) N° 6346/Sec.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

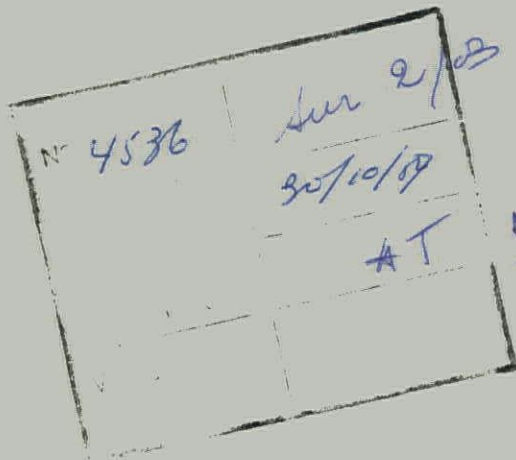


Monsieur l'Administrateur de Territoire
(tous) à RUHENGERRI

Ord. R. U. n° 081/204
du 20.10.59.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une copie certifiée conforme de l'ordonnance n° 081/204 du 20 octobre 1959 rendant exécutoire au Ruanda-Urundi le décret du 3 juin 1906 et l'arrêté ministériel du 25 octobre 1920 relatifs aux opérations de police et aux opérations militaires ainsi que le décret du 31 juillet 1920 sur le régime de l'occupation.-



POUR LE RESIDENT DU RUANDA.,
LE RESIDENT-ADJOINT.,
L. R. REGNIER.,

A handwritten signature, possibly 'L. R. Regnier', followed by two horizontal lines.

(*) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.